

| Dafflon Hubert | | | |
|---|-----------------|----------|------|
| Trafic ferroviaire régional, qualité en baisse des prestations fournies | | | |
| Cosignataires: 0 | Date de dépôt : | 08.03.21 | DAEC |

Dépôt

Un effort substantiel, salué par la population, a été fourni ces dernières années par notre canton pour offrir des prestations incitatives tant au niveau quantitatif que qualitatif dans le transport public ferroviaire régional. Je suis un utilisateur régulier depuis exactement 30 ans de la ligne S30 entre Yverdon et Fribourg. Cette ligne est devenue attractive tant pour les étudiants que les travailleurs, les horaires répondant à l'attente d'une grande majorité d'utilisateurs. Si sur le papier les prestations commandées sont bonnes à très bonnes, il en va tout autrement dans les faits, une dégradation significative se vérifie sur le terrain ferroviaire (retards systématiques, suppressions de train, compositions réduites à l'heure de pointe (!), matériels roulants défectueux, fausses ou tardives informations quant aux retards et compositions de train, etc.). Cela n'est pas dû à la pandémie car la dégradation se vérifie depuis plusieurs années. Les compositions réduites aux heures de pointe, les portières qui ne s'ouvrent pas ne font qu'augmenter l'incompréhension des utilisateurs. L'entassement des clients, alors qu'on leur demande de respecter les distanciations sociales, est tout simplement inacceptable.

Je me permets de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat en relation au trafic ferroviaire régional :

- 1. Est-ce que le Conseil d'Etat est informé régulièrement par les compagnies de transport de différents manquements quantitatifs et qualitatifs vérifiés sur le terrain ?
- 2. Est-ce que des faits similaires se vérifient sur d'autres lignes ferroviaires régionales que la S30 ?
- 3. Est-ce que les entreprises de transport déduisent des contrats annuels les montants correspondant aux prestations non fournies (wagons manquants, wagons fermés, trains supprimés, retards importants) ? Si oui, à combien se chiffrent les montants déduits ?
- 4. Quelles mesures le Conseil d'Etat prend ou entend-il prendre afin d'améliorer la qualité des prestations commandées dans le trafic ferroviaire régional ?
- 5. Qu'en est-il de ma question, déposée le 31 janvier 2020 et restée sans réponse, sur « les billets dégriffés aussi dans la communauté tarifaire des transports Frimobil » ?